

Mairie de Blussans



La cérémonie de célébration de l'Armistice de 1918 aura lieu le 11 novembre 2025 à 10h15 au monument aux morts.

Nous invitons cordialement les habitants du village à partager ce moment de recueillement et de souvenir.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la commune.

Marc-André Dodivers

MAIRE